



## AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR** du règlement R 237-2025, qui a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité de Saint-Athanase en matière d'éthique et énonce également les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la Municipalité ou d'un autre organisme.

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Clémence Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Athanase:

**QUE** lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Athanase a adopté le règlement portant le numéro R 237-2025;

**QUE** le règlement R 237-2025 a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité de Saint-Athanase en matière d'éthique et énonce également les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la Municipalité ou d'un autre organisme;

**QUE** ce règlement n'a aucune incidence financière;

**QUE** ce règlement entre en vigueur le 2 décembre 2025, jour de sa publication;

**QU'**une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-athanase.com](http://www.saint-athanase.com) ou, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE 2<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2025

*Claudie Levasseur*

Claudie Levasseur  
Directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 heures et 16 heures le 2<sup>e</sup> jour de décembre 2025 sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal, et en le publiant sur le site Internet de la Municipalité au [www.saint-athanase.com](http://www.saint-athanase.com) .

EN FOI DE QUOI, j'émets ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2025.



Claudie Levasseur  
Directrice générale et greffière-trésorière